

L'ÉVOLUTION DU RÔLE DE CONSEILLER PÉDAGOGIQUE À LA RECHERCHE*

Le rôle de conseiller pédagogique à la recherche s'est modulé aux profils et aux intérêts des personnes en poste dans le réseau, tout autant qu'au contexte socio-économique des 40 dernières années et qu'à la croissance des cégeps. Ce rôle est difficile à baliser, car il est soumis à de nombreuses influences internes et externes qui varient d'un établissement à l'autre.

Il y a à peine quelques années, dans son rapport de recherche sur la fonction des conseillers pédagogiques, Lise St-Pierre (2005) découpait l'évolution de cette fonction en trois périodes. En ce qui concerne plus précisément le soutien à la recherche, tout en maintenant ces divisions, nous devons à présent ajouter une quatrième période : en effet, nous vivons présentement une effervescence non pas de la recherche elle-même, mais de la mise en place de moyens visant à développer, dans les collèges, une culture de la recherche. Voici donc un regard en quatre temps sur la fonction de conseiller pédagogique à la recherche.

LES DÉBUTS

Dès 1964, le Rapport Parent prévoyait qu'il serait important que «la préparation des nouveaux programmes d'études s'inspire des expériences et des recherches faites à l'étranger» (Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, 1965, p. 370), exigeant ainsi que les programmes et l'enseignement se renouvellent à la lumière des innovations et des recherches qui en rendent compte. La Commission encourageait les universités à développer des programmes permettant aux professeurs de poursuivre leur formation et de faire de la recherche, puisqu'ils «seront vite sclérosés et dépassés s'ils ne participent pas au progrès des connaissances dans leur discipline et dans les sciences de l'éducation» (*Ibid.*, p. 306). C'est également dans le Rapport Parent que l'on propose la fonction de conseiller pédagogique.

Au cours des premières années des cégeps, l'appellation de conseiller pédagogique à la recherche est cependant plutôt rare dans le réseau et, lorsqu'elle est utilisée, elle ne désigne pas nécessairement des personnes dont la tâche est exclusivement de soutenir la recherche. On s'attend à ce que ces spécialistes s'occupent du perfectionnement des enseignants, animent le milieu collégial, suscitent et soutiennent la réalisation de projets d'innovation. La définition même de la recherche dans ce contexte novateur particulier se rapproche davantage de celles de création et d'innovation sur le plan pédagogique – car c'est sur ce plan qu'il y a alors le plus à

faire. Il ne faut toutefois pas croire qu'il ne se fait pas de recherche «classique» ou disciplinaire dans les cégeps des années 1970. Comme le fait remarquer Guy Denis, lui-même chercheur et un des premiers conseillers pédagogiques du Cégep de Sherbrooke, l'existence même du collégial démontre une volonté de la société de se démarquer du système d'éducation traditionnel tel qu'on l'avait connu jusqu'alors. De plus, les sciences humaines et sociales ont simultanément profité d'un développement important, ouvrant de nouvelles voies de recherche, notamment par l'essor de la recherche qualitative et de la recherche-action, laquelle devient nettement privilégiée. On découvre donc dans les collèges de nouvelles façons de comprendre, d'analyser et d'apprendre, entre autres à partir de la pratique.

Graduellement, les conseillers pédagogiques associés à la recherche, quel que soit leur titre à l'époque, ont pour tâche de coordonner la recherche et l'expérimentation de nouvelles méthodes pédagogiques, dont celles faisant appel aux nouvelles technologies de l'enseignement. Précisons qu'il s'agit des techniques audiovisuelles, puisque l'ordinateur n'a pas encore investi le champ de l'éducation. Du coup, des recherches et expérimentations pédagogiques, qui visent à développer une approche globale de l'intervention auprès des élèves, sont aussi entreprises par des équipes d'enseignants et de conseillers pédagogiques, notamment au Cégep Lionel-Groulx et au Cégep de Sherbrooke, ce dernier ayant entraîné, en 1972, la création du programme PERFORMA¹. De 1972 à 1980, le réseau PERFORMA s'étend rapidement dans les collèges, suscitant de nombreux projets de recherche et bénéficiant, en retour, des résultats de la recherche. Durant la même période, plus de 800 projets de recherche sont réalisés grâce aux nouveaux programmes de subvention

* Cet article a été rédigé avec la précieuse collaboration de Guy Denis et Solange Ducharme, conseillers pédagogiques retraités du Cégep de Sherbrooke, et de Bruno Geslain, coordonnateur de l'Entente Canada-Québec pour le secteur de l'enseignement collégial et conseiller pédagogique au Collège Dawson de 1984 à 2005.

¹ Le programme PERFORMA (Perfectionnement et formation des maîtres) est à l'époque un programme de certificat de l'Université de Sherbrooke visant à donner une formation pédagogique aux enseignants des cégeps. Les cours sont donnés dans les cégeps mêmes, le plus souvent par un conseiller pédagogique.



MARIE-HÉLÈNE LAPRISE
Professeure en Techniques de
laboratoire: biotechnologies
et conseillère pédagogique
Cégep de Sherbrooke



SYLVIE BESSETTE
Conseillère pédagogique
Cégep de Sherbrooke



ODETTE LUSSIER
Conseillère pédagogique
Cégep Marie-Victorin

du ministère de l'Éducation (Gadbois et Gingras, 1981). Plusieurs de ces projets reçoivent le soutien et les conseils des conseillers pédagogiques, autant en amont (demande de subvention, définition du problème de recherche, etc.) qu'en aval (soutien quant à la méthodologie, suivi budgétaire, etc.).

Avec les années 1980, s'est ajouté au rôle de soutien à la recherche et à l'innovation celui de soutien au développement de matériel didactique [...].

Durant ces années, une bonne partie du travail des conseillers pédagogiques consiste de plus à diffuser les résultats de ces différents projets aussi bien que ceux de recherches scientifiques utiles en éducation, comme la taxonomie de Bloom ou la pédagogie par objectifs, par l'intermédiaire de sessions de perfectionnement. Comme le précise Solange Ducharme, longtemps conseillère pédagogique au Cégep de Sherbrooke: «On servait souvent d'outil de transfert².» Le rôle du conseiller pédagogique en recherche est d'ailleurs l'objet d'une étude publiée en 1975 (Lévesque, 1975) dont le but est de décrire la situation et d'analyser la pertinence de la fonction. Ce rapport définit des balises plus claires et conclut que, parmi les tâches d'animation pédagogique, de consultation pédagogique et de perfectionnement des enseignants, on retrouve également l'information et le soutien aux activités de recherche et d'expérimentation pédagogiques (Houle et Pratte, 2007).

LA PÉRIODE FASTE

En 1980, la Commission des conseillers en recherche et en expérimentation, qui offrait aux conseillers pédagogiques un lieu d'échanges important, se saborde devant la menace d'être abolie par la Fédération des cégeps. Ses membres répondent alors à l'appel de Bernard Morin et créent l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC), qui devient le premier lieu de rassemblement des chercheurs des collèges. Son colloque annuel est un lieu idéal pour se créer un réseau, pour diffuser les résultats d'expérimentations et pour échanger des idées. À partir de 1987, la revue *Pédagogie collégiale* qu'elle publie permet aussi la communication de résultats de recherches pédagogiques.

En ce qui concerne les subventions à la recherche, en plus des programmes existant à l'époque, le Programme d'aide aux chercheurs de collège ou sans affiliation institutionnelle reconnue (ACSAIR) est créé par le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) en 1982. Ce programme ouvre la porte aux recherches disciplinaires, ce qui a un impact sur le travail des conseillers pédagogiques, maintenant appelés à accompagner les chercheurs dans différents domaines de recherche. De plus, la création, en 1987, du Programme d'aide à la recherche sur l'éducation et l'apprentissage (PAREA) et du Programme d'aide à la recherche technologique (PART) entraîne une augmentation considérable du nombre de projets à soutenir. Qui plus est, dans le cas de la recherche technologique, le petit nombre de centres spécialisés (CCTT) fait qu'un nombre significatif de projets émanent d'enseignantes et d'enseignants qui n'ont pas le soutien d'un tel centre; les conseillers pédagogiques sont alors appelés à soutenir un tout nouveau domaine de recherche, éloigné de leur formation initiale. L'activité des conseillers pédagogiques à la recherche se diversifie alors considérablement. Dans les collèges les plus actifs en recherche, certains sont aussi à cette époque devenus des conseillers sur des plans plus techniques, tels que la méthodologie, comme en témoigne Bruno Geslain, conseiller pédagogique qui a connu le développement intense de la recherche au Collège Dawson dans les années 1980: «J'ai appris, à force de fréquenter des chercheurs, à les appuyer dans toutes les facettes de leur travail³.»

Avec les années 1980, s'est ajouté au rôle de soutien à la recherche et à l'innovation celui de soutien au développement de matériel didactique en collaboration avec le Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD). Il s'agit là d'une tâche qui, certaines années, a occupé une place importante dans l'emploi du temps du conseiller pédagogique à la recherche. Comme le fait remarquer Bruno Geslain:

La définition de la recherche à Dawson, à l'époque, était assez élastique et incluait la production de matériel didactique. Ce n'est que plus tard, sous l'influence des travaux de Robert Ducharme, que la définition de la recherche, en tant que travaux et études dont la finalité est l'augmentation des connaissances ou leurs applications pratiques, s'est précisée dans le réseau collégial⁴.

² Propos recueillis par Sylvie Bessette, février 2009.

³ Propos recueillis dans le cadre du projet d'histoire de la recherche de l'ARC, octobre 2007.

⁴ *Ibid.*



De même, pour certains conseillers pédagogiques à la fois associés à la recherche et répondants locaux du PERFORMA, le suivi et le transfert des résultats, voire la réalisation même des projets du Groupe de recherche-action (GRA), se sont aussi ajoutés à leurs tâches.

Compte tenu du développement important de la recherche soutenue par les conseillers pédagogiques durant cette période faste, il n'est pas étonnant de retrouver plusieurs de ces derniers autour de la fondation, en 1988, de l'Association pour la recherche au collégial (ARC).

▮ LES ANNÉES DIFFICILES

Dans les collèges, les années 1990 sont marquées par une révolution informatique qui touche de front l'éducation, par la Réforme de l'enseignement au collégial et par une importante crise économique qui mena les collèges à abolir les ressources pour le dégagement des chercheurs. Quant aux conseillers pédagogiques, surtout affectés à l'élaboration et à l'évaluation des programmes d'études, ils voient leurs tâches associées à la recherche diminuer comme peau de chagrin, faute de temps et... de chercheurs. Il y a pourtant beaucoup de travail à faire pour développer, expérimenter et valider de nouvelles approches, de nouvelles stratégies d'enseignement et d'évaluation.

Dans le réseau collégial, rares sont donc les conseillers pédagogiques qui peuvent consacrer toutes leurs énergies au développement de la recherche. En effet, leur rôle, qu'ils soient rattachés ou non à la recherche, s'est transformé durant cette période. L'arrivée de la Réforme de l'enseignement collégial et le développement des programmes par compétences, parce qu'il s'agissait là d'une approche nouvelle, ont amené les conseillers pédagogiques à être les premiers à devoir se former pour être en mesure d'accompagner les professeurs dans leur démarche d'élaboration d'un nouveau programme par compétences. L'ensemble des nouvelles opérations entourant l'approche par compétences occupe alors une place prioritaire dans les tâches des conseillers pédagogiques, et l'arrivée de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC), sans qu'il y ait ajout de ressources pour répondre à ses exigences, a un impact direct sur la portion de tâche que les conseillers pédagogiques peuvent désormais consacrer à l'accompagnement des professeurs dans la recherche. Malgré ce contexte, plusieurs projets PAREA sont soutenus par les conseillers pédagogiques, projets qui ont contribué à dynamiser le milieu.

▮ LES DÉFIS ACTUELS DES CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES À LA RECHERCHE

Dans une enquête menée récemment auprès des conseillers pédagogiques, des cadres et des enseignants des collèges sur la fonction de conseiller pédagogique au collégial, Houle et Pratte affirment que « rares⁵ sont [les conseillers pédagogiques] qui soutiennent des activités de recherche, à peine 13 % sont chercheurs eux-mêmes » (Houle et Pratte, 2007, p. 78). De plus, seulement 36 % des cadres jugent que cette activité est pertinente pour un conseiller pédagogique.

⁵ Le graphique présenté par Houle et Pratte indique 30 %.

Pourtant, c'est bien aux conseillers pédagogiques que l'on demande, depuis deux ou trois ans, de rédiger les politiques sur la recherche et les demandes qui permettront aux collèges d'être admissibles à l'obtention des fonds des organismes subventionnaires qui ouvrent progressivement leurs programmes aux collèges. C'est à eux aussi que les directions des collèges confient le mandat de faire la promotion de la recherche auprès des professeurs ainsi que des professionnels et de les accompagner dans la rédaction des demandes de subvention, dans la gestion de leur temps et de leurs subventions. Dans ce contexte, depuis les années 2000, le rôle de conseiller pédagogique à la recherche consiste à ancrer encore plus solidement la recherche au cégep, particulièrement la recherche en enseignement et la recherche disciplinaire, la recherche technologique étant principalement effectuée dans les CCTT.

[...] depuis les années 2000, le rôle de conseiller pédagogique à la recherche consiste à ancrer encore plus solidement la recherche au cégep, particulièrement la recherche en enseignement et la recherche disciplinaire [...].

Ce rôle est toutefois de plus en plus lié à l'administration de la recherche. Dans cette situation, le conseiller pédagogique doit bien connaître les programmes existant à l'interne comme à l'externe et il doit participer à des activités d'information ainsi que de formation à ce sujet, de manière à pouvoir guider efficacement les personnes qu'il accompagne. Cet accompagnement implique une bonne connaissance des ressources offertes dans le réseau, de la littérature et de ce qui se réalise dans le milieu. C'est d'ailleurs souvent par l'animation du milieu que le conseiller pédagogique fera connaître les ressources aussi bien



que les résultats de recherches réalisées dans son cégep ou à l'extérieur.

Ces dernières années, il semble bien que les collèges retrouvent un intérêt en regard de la recherche. Plusieurs facteurs ont permis de changer les choses: notamment les efforts de l'ARC, que l'on retrouve sur tous les fronts, et ceux de l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC), qui tente aussi de faire reconnaître la valeur de la recherche réalisée dans les collèges canadiens. La présence marquée, dans la nouvelle génération de cadres des collèges, de chercheurs et de conseillers pédagogiques précédemment associés à la recherche n'est peut-être pas non plus étrangère à ce retour à la recherche... Le dossier de l'admissibilité des établissements au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) constitue également un élément important du contexte favorisant le regain d'intérêt quant à la recherche, puisqu'il contribue à ouvrir la porte à la recherche disciplinaire, et ce, dans une conjoncture politique favorable à la recherche au collégial. C'est d'ailleurs dans ce contexte, alors qu'ils se définissent un programme institutionnel de recherche, que les établissements auront besoin de mettre en œuvre toute leur «force» de recherche, soit un *leadership* assumé, des conseillers en soutien aux chercheurs... et des chercheurs. Ainsi, la recherche deviendra progressivement l'affaire du collège, plus que de quelques chercheurs isolés, et elle nécessitera encore plus de travail de coordination.

Les défis des conseillers pédagogiques en matière de soutien à la recherche sont d'ailleurs appelés à grandir. En effet, les suites de la Réforme pédagogique au collégial exigent encore beaucoup de temps de ces derniers et constituent évidemment des priorités pour les directions de collège.

De plus, le renouvellement du corps professoral impose un accompagnement soutenu des nouveaux venus. Mais plus encore, les services pédagogiques des collèges voient plusieurs conseillers pédagogiques expérimentés démissionner, soit pour devenir cadres ou prendre leur retraite. Puisqu'ils se sont surtout consacrés à d'autres tâches jugées plus importantes depuis près de 15 ans, peu de conseillers pédagogiques actuellement en fonction ont développé une véritable expertise en accompagnement des chercheurs. En même temps, on attend d'eux, en fonction des pratiques diverses des collèges, une expertise concrète dans le domaine de la recherche quant à la conception, la réalisation et la rédaction de projets afin de répondre adéquatement aux exigences des instances financières. En outre, on attend également d'eux qu'ils assurent le suivi administratif et même, dans certains cas, le suivi scientifique des travaux de recherche dans le but d'aider les chercheurs dans la rédaction des rapports d'étapes essentiels à la poursuite du financement. Dans ce contexte particulier, une nouvelle génération de conseillers pédagogiques à la recherche est en train de voir le jour avec des tâches et des fonctions qui diffèrent de ce qui a été auparavant le lot de leurs prédécesseurs. Les tâches liées à l'administration de la recherche et les domaines de recherche sur lesquels ils doivent intervenir ont grandement évolué. Les besoins de soutien et de formation sont, dans ce contexte, importants.

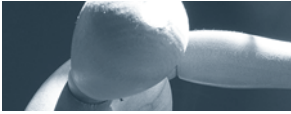
L'ARC joue d'ailleurs un rôle crucial quant au soutien et à la formation des conseillers pédagogiques associés à la recherche: par exemple, grâce à cet organisme, des échanges virtuels ont eu lieu cet hiver sur la formulation de demandes d'admissibilité aux programmes des organismes subventionnaires canadiens. Il y en aura d'autres sous peu pour permettre aux conseillers d'échanger sur différents moyens de susciter l'intérêt des enseignants pour la recherche et sur la gestion des subventions de recherche.

Dans ce contexte particulier, une nouvelle génération de conseillers pédagogiques à la recherche est en train de voir le jour avec des tâches et des fonctions qui diffèrent de ce qui a été auparavant le lot de leurs prédécesseurs.

CONCLUSION

Les conseillers pédagogiques occupent une position centrale qui leur confère une vue d'ensemble des différents programmes d'études et des travaux tant disciplinaires que pédagogiques entrepris par les enseignants. D'une part, cette position leur permet d'entrevoir le potentiel de recherche des établissements. D'autre part, tout en offrant l'occasion d'encourager les maillages transdisciplinaires, elle leur permet de contribuer à la valorisation des travaux de recherche. À ce sujet, les conseillers pédagogiques doivent être à l'écoute des besoins et de l'expertise du personnel des établissements du collégial pour encourager les initiatives de recherche et pour en diffuser efficacement les fruits.

La place centrale qu'occupent les conseillers pédagogiques à la recherche leur permettra également, dans le contexte actuel, de travailler au développement de nouvelles avenues prometteuses pour la recherche collégiale, notamment en matière de recherche intercollèges et interordres, de même qu'à l'intégration d'élèves au sein des travaux de recherche.



La vue d'ensemble qui est celle des conseillers pédagogiques à la recherche fera en sorte que ceux-ci seront aussi appelés à jouer un rôle accru dans la mise en œuvre des politiques institutionnelles de la recherche qu'ils ont contribué à développer, et particulièrement sur le plan de l'éthique de la recherche: comme ils sont probablement ceux qui suivent de plus près les travaux des chercheurs qu'ils accompagnent, ils seront probablement ceux qui percevront le plus rapidement les éventuelles dérives éthiques de projets de recherche ou les possibles écueils que les politiques ou les comités d'éthique de la recherche pourraient mettre sur la voie des chercheurs. Les compétences, la rigueur et le sens éthique des conseillers pédagogiques à la recherche seront à cet égard déterminants. ●

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR L'ENSEIGNEMENT DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, *Rapport Parent. Tome II. Les structures pédagogiques du système scolaire*, vol. 3, Québec, Gouvernement du Québec, 1965.

GADBOIS, L. et P.-É GINGRAS, *Dossier-souche sur l'innovation pédagogique*, Montréal, Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation (CADRE), 1981.

HOULE, H. et M. PRATTE, *La fonction de conseiller pédagogique au collégial*, Sherbrooke et Québec, PERFORMA et Cégep de Sainte-Foy, 2007.

LÉVESQUE, R., *La situation des conseillers en recherche et expérimentation dans les cégeps du Québec (document de travail pour servir aux membres de la Commission des CRE)*, Montréal, Fédération des cégeps, 1975.

ST-PIERRE, L., *Les conseillères et les conseillers pédagogiques du collégial: la fonction de CP, son origine et son évolution*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke/PERFORMA, 2005.

Odette LUSSIER œuvre dans le réseau collégial depuis le début des années 1980. Enseignante pendant plus de 20 ans en littérature et dans d'autres disciplines, elle est actuellement conseillère pédagogique au Cégep Marie-Victorin. Engagée activement auprès du personnel enseignant, elle participe à de nombreux dossiers pédagogiques, dont l'élaboration et l'évaluation de programmes. Depuis quelques années, le dossier de la recherche lui a aussi été confié. Ajoutons qu'elle a participé aux travaux du comité de rédaction de *Pédagogie collégiale* pendant cinq ans, ce qui lui a permis d'être au cœur des développements pédagogiques du réseau collégial.

odette.lussier@collegemv.qc.ca

Sylvie BESSSETTE est depuis 2003 conseillère pédagogique associée à la recherche au Cégep de Sherbrooke. Auparavant, elle a été enseignante en Techniques de travail social pendant près de 20 ans. Elle a aussi réalisé des recherches, dont deux subventionnées par le PAREA. Passionnée par la recherche, Sylvie Bessette a collaboré avec l'Association pour la recherche au collégial (ARC), entre autres pour l'élaboration d'un programme provincial d'accompagnement des nouveaux chercheurs du collégial. Depuis août dernier, elle est aussi membre du comité de rédaction de la revue *Pédagogie collégiale*.

sylvie.bessette@cegepsherbrooke.qc.ca

Marie-Hélène LAPRISE, détentrice d'un doctorat en immunologie, est enseignante au programme des Techniques de laboratoire: biotechnologies du Cégep de Sherbrooke. Depuis septembre 2008, elle s'est jointe à l'équipe de recherche et développement de ce collège en tant que conseillère pédagogique afin d'y mettre sur pied le Centre d'étude et de recherche étudiants-enseignants (CERTEE).

marie-helene.laprise@cegepsherbrooke.qc.ca



**L'ÉQUIPE DE LA
REVUE VOUS
SOUHAITE UN
BEL ÉTÉ!**